



## MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

### PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2020

Membres en exercice :	23
Quorum :	12
Présents :	23
Absents :	0
Procurations :	0
Votants :	23

*Le onze juin deux-mille-vingt à vingt heures, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de la Forêt-Fouesnant dûment convoqué le cinq juin deux-mille-vingt.*

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : : GOYAT Daniel, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE NAY Robert, PERCHOC Laurence, RIOU Gilbert, HAMON Dominique, GIRAULT Alain, LE GUERN Hélène, BOUCHET Claude, STEPHAN Francine, JÉZÉQUEL Alain, PAPE Yvon, LE FLOCH Marie-Agnès, LE FORT François, BODIVIT Mylène, HILY Françoise, DUPLAT Vincent, LE MOINE Audrey, LAVENANT Philippe, AUBERT Delphine, HÉLAOUËT Marie, LE RAY Christophe, Gilles FOUQUET

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : aucun

Conseillers municipaux absents : aucun

\*\*\*\*\*

Mme Francine STEPHAN a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

#### 1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MAI 2020

Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2020 a été affiché le 29 mai et transmis par courriel aux membres de l'assemblée le 29 mai. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le PV de la séance du 25 mai 2020.

#### 2) DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER

Rapporteur : M. le Maire

Démission de Mme Annick SZABO (courrier reçu le 03 juin 2020) et installation de M. Gilles FOUQUET.

A l'unanimité, le Conseil prend acte de l'installation de M. FOUQUET.

### **3) INFORMATIONS PREALABLES**

M. le Maire informe le Conseil :

#### 3.1) Domaines d'intervention des Adjoints et Conseillers délégués/assistants

<b>Fonction</b>	<b>Prénom-Nom</b>	<b>Domaines d'intervention</b>
1 <sup>ère</sup> Adjointe	Marie-Françoise COSQUÉRIC	chargée des activités culturelles / animations / activités sportives / vie associative / Nautile
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Robert LE NAY	chargé des infrastructures (voirie et réseaux) / bâtiments / transports / déplacements / eau et assainissement / vie économique (commerces, services, artisanat, industrie, agriculture)
3 <sup>ème</sup> Adjointe	Laurence PERCHOC	chargée des finances / budgets
4 <sup>ème</sup> Adjoint	Gilbert RIOU	chargé de l'urbanisme / logement / environnement / espaces agricoles
5 <sup>ème</sup> Adjointe	Dominique HAMON	chargée de l'enfance /jeunesse / éducation / seniors / services aux personnes âgées / solidarité
6 <sup>ème</sup> Adjoint	Alain GIRAULT	chargé de la mer, littoral / tourisme / office municipal de tourisme / pêche et conchyliculture
Conseiller délégué	Claude BOUCHET	délégué aux sports et à la salle multifonctions
Conseiller délégué	Yvon PAPE	délégué au développement durable / communication / bulletin municipal / site Internet
Conseillère assistante	Hélène LE GUERN	assistante Tourisme de l'Adjoint Mer et littoral / tourisme / office municipal de tourisme / pêche et conchyliculture
Conseiller assistant	Alain JÉZÉQUEL	assistant Réseaux (eau / assainissement / télécommunications / fibre / Enedis / SDEF / Valcor...) de l'Adjoint Infrastructures / bâtiments / transports /déplacements /eau et assainissement / vie économique

#### 3.2) Permanences en Mairie du Maire et des Adjoints

<b>Fonction</b>	<b>Prénom-Nom</b>	<b>Permanences</b>
Maire	Daniel GOYAT	Mardi de 10h à 12h & Jeudi de 10h à 12h
1 <sup>ère</sup> Adjointe	Marie-Françoise COSQUÉRIC	Mardi de 10h à 12h
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Robert LE NAY	Lundi de 10h à 12h
3 <sup>ème</sup> Adjointe	Laurence PERCHOC	Pas de permanence
4 <sup>ème</sup> Adjoint	Gilbert RIOU	Vendredi de 10h à 12h
5 <sup>ème</sup> Adjointe	Dominique HAMON	Jeudi de 10h à 12h
6 <sup>ème</sup> Adjoint	Alain GIRAULT	Mercredi de 10h à 12h

Pour rencontrer les élus, une prise de rendez-vous sera privilégiée.

### 3.3) Rappel de la liste des élus communautaires de la Commune

- Daniel GOYAT
- Marie-Françoise COSQUÉRIC
- Dominique HAMON
- Robert LE NAY
- Marie HÉLAOUËT

## **4) FINANCES**

M. le Maire présente les excuses de Mme Monique GOMEZ, Comptable publique, qui n'a pas pu être présente du fait de la période de réserve électorale. Un document récapitulant les principales missions de la Trésorerie est remis aux Conseillers.

### **4.1) Approbation des comptes de gestion 2019 du Trésorier (budget principal et budget annexe du Lotissement de Stankened)**

*Rapporteur : Laurence PERCHOC*

Les comptes de gestion sont concordants avec les comptes administratifs, au centime près. Les prévisions de résultats inscrites au budget primitif principal 2020 étant exactes (recettes 002, 001 et 1068), il n'est pas nécessaire de voter un budget supplémentaire.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les comptes de gestion 2019.

### **4.2) Budget annexe du Lotissement de Stankened - Compte administratif 2019 et transfert du résultat de l'opération au budget principal**

*Rapporteur : Laurence PERCHOC*

Résultat de clôture 2019 : + 130 157,06 € qui doit être formellement transféré au budget principal 2020 (recette de fonctionnement – 002 excédent antérieur reporté).

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2019 du lotissement Stankened et le transfert de son résultat au budget principal.

### **4.3) Budget principal - Compte administratif 2019**

*Rapporteur : Laurence PERCHOC*

Résultat de clôture en section de fonctionnement	+ 1 242 007,49 €
Résultat de clôture en section d'investissement	+ 239 490,22 €
Résultat de clôture 2019	+ 1 481 497,71 €

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2019 du budget principal.

#### 4.4) Budget principal - Affectation du résultat 2019 des sections de fonctionnement et d'investissement

Rapporteur : Mme PERCHOC

R001 – Solde d'exécution positif reporté	239 490,22 €
R1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	1 242 007,49 € (pour apurer le besoin de financement de la section d'investissement et autofinancer les investissements 2020)

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'affectation du résultat 2019 précitée.

#### 5) ADMINISTRATION GENERALE

##### 5.1) Indemnité de fonctions des titulaires de mandats locaux

Rapporteur : M. le Maire

Possibilité offerte par le Code général des collectivités territoriales, à l'intérieur de certaines limites strictement définies.

A l'unanimité (4 abstentions : Mme HELAOUET, M. LAVENANT, Mme AUBERT, M. LE RAY), le conseil municipal fixe les indemnités des élus comme suit :

FUNCTION	MONTANT MENSUEL BRUT EN € au 25 mai 2020	POURCENTAGE l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (1027)
Maire	855,67 <sup>(1)</sup>	22,00 %
1 <sup>er</sup> Adjoint	546,46 <sup>(1)</sup>	14,05 %
2 <sup>ème</sup> Adjoint	409,71 <sup>(1)</sup>	10,53 %
3 <sup>ème</sup> Adjoint	409,71 <sup>(1)</sup>	10,53 %
4 <sup>ème</sup> Adjoint	409,71 <sup>(1)</sup>	10,53 %
5 <sup>ème</sup> Adjoint	409,71 <sup>(1)</sup>	10,53 %
6 <sup>ème</sup> Adjoint	409,71 <sup>(1)</sup>	10,53 %
1 <sup>er</sup> Conseiller délégué	520,23	13,38 %
2 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	404,62	10,40 %
1 <sup>er</sup> Conseiller assistant	233,37	6,00 %
2 <sup>ème</sup> Conseiller assistant	233,37	6,00 %
3 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
4 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %

5 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
6 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
7 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
8 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
9 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
10 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
11 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
12 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
13 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %
14 <sup>ème</sup> Conseiller	57,17	1,47 %

<sup>(1)</sup> Hors majoration de 50%, mise en œuvre au bénéfice du Maire et des adjoints, au titre du surclassement démographique de la commune.

## 5.2) Désignation des représentants/délégués de la collectivité auprès des organismes extérieurs et au sein des commissions municipales

*Rapporteur : M. le Maire*

M. le Maire donne lecture des propositions de désignation des représentants/délégués de la collectivité auprès des organismes extérieurs et au sein des commissions municipales qu'il souhaite créer.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide comme suit :

### 1°) Commissions municipales :

#### Commission Urbanisme/ Logement et Environnement/ Espaces agricoles

<b>Adjoint référent</b>	Gilbert RIOU
<b>Membres</b>	Robert LE NAY
	Yvon PAPE
	Marie-Agnès LE FLOCH
	Marie HÉLAOUËT (opposition)

Commission Mer et Littoral, Tourisme, Office municipal de Tourisme, pêche, et conchyliculture

<b>Adjoint référent</b>	Alain GIRAULT
<b>Membres</b>	Marie-Françoise COSQUÉRIC
	François LE FORT
	Audrey LE MOINE
	Hélène LE GUERN
	Vincent DUPLAT
	Francine STEPHAN
	Christophe LE RAY (opposition)

Commission Enfance, Jeunesse, Education, Seniors, Services aux personnes âgées et Solidarité

<b>Adjointe référente</b>	Dominique HAMON
<b>Membres</b>	Laurence PERCHOC
	Hélène LE GUERN
	Francine STEPHAN
	Françoise HILY-RIOU
	Mylène BODIVIT
	Philippe LAVENANT (opposition)

Commission Activités culturelles, Animations, Activités sportives, Vie associative et Nautile

<b>Adjointe référente</b>	Marie-Françoise COSQUÉRIC
<b>Membres</b>	Dominique HAMON
	Yvon PAPE
	Claude BOUCHET
	Mylène BODIVIT
	Françoise HILY-RIOU
	Francine STEPHAN
	Christophe LE RAY (opposition)

Commission Infrastructures (voirie et réseaux), bâtiments, transports, déplacements, eau et assainissement et Vie économique (commerces, services, artisanat, industrie et agriculture)

<b>Adjoint référent</b>	Robert LE NAY
<b>Membres</b>	Alain GIRAULT
	Yvon PAPE
	Claude BOUCHET
	Alain JÉZÉQUEL
	Vincent DUPLAT
	Marie HÉLAOUËT (opposition)

Commission Finances et budgets

<i>Adjointe référente</i>	Laurence PERCHOC
<i>Membres</i>	Marie-Françoise COSQUÉRIC
	Robert LE NAY
	Gilbert RIOU
	Alain JÉZÉQUEL
	Marie-Agnès LE FLOCH
	Gilles FOUQUET (opposition)

Commission Communication, Bulletin municipal et site Internet

<i>Conseiller délégué</i>	Yvon PAPE
<i>Membres</i>	Gilbert RIOU
	Claude BOUCHET
	Hélène LE GUERN
	Audrey LE MOINE
	Delphine AUBERT (opposition)

**2) Délégués du Conseil municipal au Conseil d'Administration de la SAEM SODEFI de Port La Forêt :**

<b>administrateur</b> au sein du Conseil d'Administration :	le Maire, Daniel GOYAT
<b>censeur</b>	Alain GIRAULT, 6 <sup>ème</sup> Adjoint

**3) Délégués du Conseil municipal au Conseil portuaire :**

<b>Président de l'assemblée</b>	le Maire, Daniel GOYAT
<b>Suppléant</b>	Alain GIRAULT, 6 <sup>ème</sup> Adjoint

**4) Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :**

<i>Administrateurs</i>	Dominique HAMON
	Mylène BODIVIT
	Francine STEPHAN
	Laurence PERCHOC
	Philippe LAVENANT (opposition)

**5) Délégués du Conseil municipal au Comité directeur de l'Office Municipal de Tourisme (O.M.T.) :**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Le Maire, M. Daniel GOYAT	Marie-Françoise COSQUÉRIC
Alain GIRAULT	Alain JÉZÉQUEL
Hélène LE GUERN	Vincent DUPLAT
Francine STEPHAN	Claude BOUCHET
François LE FORT	Christophe LE RAY (opposition)

**6°) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres :**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Robert LE NAY	Dominique HAMON
Alain JÉZÉQUEL	Yvon PAPE
Marie HÉLAOUËT (opposition)	Gilles FOUQUET (opposition)

**7) Election des membres de la Commission relative aux délégations de services publics :**

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Robert LE NAY	Dominique HAMON
Alain GIRAULT	Claude BOUCHET
Gilles FOUQUET (opposition)	Christophe LE RAY (opposition)

**8) Délégués du Conseil Municipal à la Commission de Sécurité :**

<b>MEMBRE DE DROIT</b>	<b>SUPPLEANT</b>
Le Maire, Daniel GOYAT	Robert LE NAY

## 9) Désignation des membres de la Commission contrôle du Répertoire électoral unique :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Hélène LE GUERN	Vincent DUPLAT
Yvon PAPE	Alain JÉZÉQUEL
Francine STEPHAN	Marie-Agnès LE FLOCH
Delphine AUBERT (opposition)	Christophe LE RAY (opposition)
Philippe LAVENANT (opposition)	Gilles FOUQUET (opposition)

## 10) Autres délégations du Conseil municipal :

### Défense :

Un délégué du Conseil Municipal / élu en charge des fonctions de Défense auprès de la Préfecture et référent sûreté auprès de la gendarmerie : le Maire, Daniel GOYAT

### OGEC de l'Ecole Notre Dame d'Izel Vor :

Délégués du Conseil municipal :

- Robert LE NAY
- François LE FORT

### Comité National d'Action Social (C.N.A.S.) pour le personnel communal

Chaque collectivité adhérente procède à la désignation d'un délégué représentant le collège des élus. Délégué du Conseil municipal :

- Marie-Françoise COSQUÉRIC

Un délégué représentant les agents sera élu par les agents de la collectivité.

### Référent sécurité routière

- Marie-Françoise COSQUÉRIC

### Référent frelons asiatiques

- Yvon PAPE

### Référent ENEDIS

- Alain JÉZÉQUEL

### Référent cimetière

- Marie-Françoise COSQUÉRIC

## **6) PATRIMOINE**

### **6.1) Don à la Commune d'un chemin de croix néo-gothique**

*Rapporteur : M. le Maire*

Pour l'église Notre Dame d'Izel Vor, chemin de croix complet en bon état (nécessitant quelques menues restaurations). Don de M. Michael TRASTOUR.

A l'unanimité, le Conseil accepte le don du chemin de croix qui sera restauré et prendra place dans l'église NDIV.

## **7) PERSONNEL COMMUNAL**

### **7.1) Autorisation au Maire de recrutement d'agents non titulaires, remplaçants, occasionnels, saisonniers**

*Rapporteur : M. le Maire*

Délibération cadre permettant d'accroître la souplesse de recrutement, afin de faire face avec réactivité aux besoins non permanents.

Adopté à l'unanimité.

### **7.2) Autorisation au Maire de conclure des contrats aidés**

*Rapporteur : M. le Maire*

Délibération cadre permettant d'accroître la souplesse de recrutement et de profiter des opportunités offertes par les contrats aidés.

Adopté à l'unanimité.

## **8) VIE ECONOMIQUE**

### **8.1) Exonération exceptionnelle en 2020 de la redevance d'occupation du domaine public (droit de terrasse) due par les commerces**

*Rapporteur : M. le Maire*

En considération de la pandémie coronavirus et de ses importantes conséquences économiques locales, il est proposé d'exonérer les commerces concernés du paiement des droits de terrasse 2020. Manque à gagner engendré par cette aide exceptionnelle : environ 5 500 € (base recettes 2019).

Exonération exceptionnelle 2020 adoptée à l'unanimité.

## **9) INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.*

Le Maire,

M. Daniel GOYAT

